

**Aux clubs et comités FSGT pratiquant le Volley-Ball**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT**

**2022-2023**

**de**

**VOLLEY-BALL 4x4**

Chers clubs et comités,

Le **Championnat de France FSGT de Volley-Ball 4x4** se déroulera à **MONTPELLIER (34)** les **10 et 11 juin 2023**.

Il sera organisé conjointement par la Commission Fédérale de Volley-Ball, le Comité FSGT de l'Hérault et sa Commission Volley-Ball, que nous tenons à remercier pour avoir accepté d'organiser ce Championnat.

Merci aux comités de bien vouloir faire suivre ces informations à leurs clubs pratiquant le Volley-Ball et à leurs correspondants, et aux clubs de bien vouloir aussi les faire suivre à leurs responsables de section volley-ball et d'équipes ainsi qu'à leurs adhérent-es.

Vous trouverez en fin de mail un lien vers le **Dossier d'Inscription** qui vous donnera toutes les précisions nécessaires sur les plans sportif et réglementaire.

Après avoir pris connaissance de ce document, et si vous souhaitez inscrire une équipe, vous devez remplir le formulaire d'inscription (un formulaire par équipe) en cliquant sur le lien ci-dessous :

**[Lien pour l'inscription de votre équipe.](#)**

Une fois ce questionnaire rempli et envoyé, vous en recevrez par mail une copie, vous devrez ensuite l'imprimer, apposer votre signature manuscrite dans le cadre prévu à cet effet à la fin du document (attention, il n'est pas possible d'effectuer une signature électronique en ligne) et nous l'adresser par courrier postal accompagné du chèque de **50€** (à l'ordre de la FSGT) correspondant aux droits d'inscription. Attention : règlement exclusivement par chèque, pas de possibilité de virement ou de paiement en espèces. Ce chèque ne sera pas encaissé avant la tenue effective du Championnat, il vous sera retourné si votre équipe n'est pas retenue ou bien en cas d'annulation du Championnat.

**Date limite des inscriptions : 23 avril 2023**

***Attention, le nombre de places étant limité, ne tardez pas pour vous inscrire. A l'issue de la fin des inscriptions, la CFA Volley-Ball vous fera savoir si votre équipe est retenue ou non pour ce Championnat. Par conséquent nous vous recommandons de ne pas faire de réservation de transport ou d'hôtel non annulable ou remboursable avant d'avoir reçu la confirmation de l'inscription définitive de votre équipe.***

**Licences** : pour participer à ce Championnat, une licence FSGT omnisports saisonnière (date limite de validation : **15 mai 2023**) est obligatoire.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des précisions.

Sportivement.

**La CFA VOLLEY-BALL**

Lien vers :

– [Le Dossier d'Inscription](#)